

Procès-verbal du Conseil Communautaire du 25/03/2021 à 19H00

Le Conseil Communautaire des Quatre Vallées s'est réuni le jeudi 25 mars 2021 à 19h00 à la salle « René LARCHERON » de Ferrières-en-Gâtinais, avec le respect de la distanciation et des gestes barrières.

Date de convocation au Conseil de Communauté : 19/03/2021

M. LARCHERON remercie les membres présents et procède à l'appel des délégués communautaires. Le quorum est atteint.

Au préalable, présentation des services d'aides sociales du Département par Mme Pauline MARTIN, Présidente de l'AML, ainsi que Mme BAYBARALE.

Présentation de la répartition des fonds Départementaux pour les projets structurants de la CC4V, au titre du volet 2 par M. Frédéric NERAUD Mme Corinne MELZASSARD.

Présentation de Mme Florence MARCHETTI, nouvelle conseillère aux décideurs locaux.

Les Communes sont représentées par leurs délégués.

Présents : M. Jean-Luc D'HAEGER, M. Jean-Claude DELLION, M. Jean-Louis VERCRUYSEN, Mme Françoise BERNARD, Mme Isabelle MARTIN, M. Joël LELIEVRE, M. Didier GIBAUT, M. Jean BERTHAUD, Mme Sophie VRAI, M. Guy DUSOULIER, Mme Delphine PELET, M. Daniel FRISH, Mme Sylvie DE KILKHEN, M. Gérard LARCHERON, M. Frédéric NERAUD, Mme Muriel CHAUVOT, M. Alain BEAUNIER, Mme Nathalie ROUX, Mme Evelyne LEFEUVRE, M. Philippe FOURCAULT, Mme Nadia MARTIN, M. Eric CAILLARD, Mme Marie-José THOMAS, M. Pascal DROUIN, Mme Christine CREUZET, M. Rémi DURAND, M. Yves ROGER, M. Éric BUTTET, M. Joël FACY, M. Pascal DE TEMMERMAN, Mme Héléne DHAMS, M. Sébastien DEQUATRE, Mme Martine NORET suppléante de M. Michel HARANG, M. Jacques HUC, Mme Céline GADOIS, M. Claude LELIEVRE, Mme Françoise WOEHRLE, Mme Chantal LAMIGE-ROCHE.

Absents excusés et représentés : M. Daniel CONSTANT a donné pouvoir à Mme Françoise BERNARD, Mme Angélique LEROY a donné pouvoir à M. Jean BERTHAUD, M. Mohamed BEN MAHFOUD a donné pouvoir à M. Guy DUSOULIER, M. Jacques DUCHEMIN a donné pouvoir à M. Gérard LARCHERON, Mme Nadia DERRADJI a donné pouvoir à M. Alain BEAUNIER, M. Claude MADEC-CLEÏ a donné pouvoir à M. Yves ROGER, Mme Bernadette PERON a donné pouvoir à Mme Héléne DHAMS.

Absente excusée : Mme Sylvie COSTA.

Mme Céline GADOIS est élue secrétaire de séance.

En exercice : 46

Présents : 38

Absents : 1

Pouvoirs : 7

Votants : 45

Mme Céline GADOIS est élue secrétaire de séance.

Assistaient à la réunion :

Pour le personnel de la CC4V, Mme Karine BOUQUET (DGS), Mme Aurélie GOUSSET, Mme Valérie BAUDOIN et M. Frédéric SEGURA.

Le procès-verbal du Conseil de Communauté du 11 février 2021 a été approuvé à l'unanimité, par les élus présents lors de ce conseil.

SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL ORDRE DU JOUR

I.	DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	4
1.	FINANCES.....	4
A.	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 : BUDGET PRINCIPAL (CC/2021/02/01)	4
B.	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 : BUDGET ANNEXE DU SPANC (CC/2021/02/02)	4
C.	APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 : BUDGETS ANNEXES DES ZAE ET DE L'OFFICE DU TOURISME (CC/2021/03/03, CC/2021/03/04, CC/2021/03/05, CC/2021/03/06, CC/2021/03/07, CC/2021/03/08)	4
D.	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : BUDGET PRINCIPAL (CC/2021/02/09)	5
E.	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : BUDGET ANNEXE DU SPANC (CC/2021/02/10)	5
F.	APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS POUR 2020 : BUDGETS ANNEXES DES ZAE ET DE L'OFFICE DU TOURISME (CC/2021/03/11, CC/2021/03/12, CC/2021/03/13, CC/2021/03/14, CC/2021/03/15, CC/2021/03/16)	5
G.	AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 : BUDGET PRINCIPAL (CC/2021/02/17)	5
H.	AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020 DU SPANC (CC/2021/02/18).....	6
I.	AFFECTATION DES RESULTATS DES BUDGETS ANNEXES DES ZAE DE L'EXERCICE 2020 (CC/2021/03/19).....	6
J.	AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DU TOURISME DE L'EXERCICE 2020 (CC/2021/03/20).....	6
K.	VERSEMENT DES CONTRIBUTIONS DE LA CC4V AUX ORGANISMES EXTERIEURS (CC/2021/03/21)....	7
L.	VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIVE ET SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIF AFFERENTE (CC/2021/03/22)	7
M.	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2021 (CC/2021/03/23).....	8
N.	VOTE DU TAUX UNIQUE TEOM 2021 (CC/2021/03/24).....	9
O.	TAXE POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS- GEMAPI – FIXATION DU PRODUIT DE LA TAXE POUR L'ANNÉE 2021 (CC/2021/03/25).....	9
P.	VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL (CC/2021/03/26)	9
Q.	AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENTS (AP/CP) (CC/2021/03/27).....	10
R.	VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE SPANC (CC/2021/03/28)	11
S.	SPANC – REVERSEMENT DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT AU BUDGET PRINCIPAL DE LA CC4V – ANNÉE 2021 (CC/2021/03/29).....	11
T.	VOTE DES BUDGETS ANNEXES DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA CC4V 2021 (CC/2021/03/30), (CC/2021/03/31), (CC/2021/03/32), (CC/2021/03/33), (CC/2021/03/34).....	11
U.	VOTE DU BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DE TOURISME DE FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS ET DES QUATRE VALLÉES – ANNEE 2021 (CC/2021/03/35)	11
V.	ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS SPORTIFS : REVERSEMENT AUX COMMUNES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION POUR L'ANNEE 2020 (CC/2021/03/36)	12
2.	COMMUNICATION – TOURISME – CULTURE & PATRIMOINE.....	12
A.	FONDS DE CONCOURS : ATTRIBUTION AUX COMMUNES POUR LA MISE EN VALEUR DU PETIT PATRIMOINE	12

B.	ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET AUX ASSOCIATIONS (CC/2021/03/38).....	12
3.	AMENAGEMENT DE L'ESPACE – URBANISME	13
A.	SECOND ARRÊT SUR LE PROJET D'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA CC4V.....	13
B.	AVIS SUR LE PROJET DE PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS DE LA COMMUNE DE FERRIERES EN GATINAIS.....	13
C.	PRISE DE COMPETENCE MOBILITE/MODIFICATION DES STATUTS (CC/2021/03/39).....	13
D.	PARTENARIAT DES MISSIONS AVEC SOLIHA LOIRET : MISSION D'ANIMATION ET D'INFORMATION POUR 2021 : OPERATIONS « FAÇADES » ET « AMELIORATION THERMIQUE » – PROPOSITION DE RECONDUCTION DU DISPOSITIF EN 2021 (CC/2021/03/40).....	14
4.	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - COMMERCE	14
A.	RETROCESSION AU PROFIT DE LA SARL GOLF DE VAUGOUARD D'UNE PORTION DE LA VOIE CV21 DESTINEE A ETRE DECLASSEE (CC/2021/03/41)	14
B.	AIDES AUX ENTREPRISES – 2EME CONFINEMENT (CC/2021/03/42).....	14
5.	PETITE ENFANCE – ENFANCE JEUNESSE	15
A.	CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE ENTRE LA CAF ET LA CC4V - LANCEMENT DU DIAGNOSTIC RELATIF A LA MISE EN PLACE DE LA CONVENTION SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL (CC/2021/03/43) .	15
6.	RESSOURCES HUMAINES.....	15
A.	SUPPRESSION DE POSTES (CC/2021/03/44)	15
B.	APPROBATION DU NOUVEAU TABLEAU DES EFFECTIFS (CC/2021/03/45)	16
C.	RECRUTEMENT D'UN CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC) AU SERVICE TECHNIQUE (CC/2021/03/46).....	16
D.	APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ENTRE LA CC4V ET LA VILLE DE FERRIERES EN GATINAIS (CC/2021/03/47)	16
E.	MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) INDEMNITE DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE (IFSE) ET COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA) (CC/2021/03/48).....	17
8.	AFFAIRES DIVERSES NON SOUMISES À DÉLIBÉRATION – Information du Conseil.....	17
A.	DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 5211-10 DU CGCT : DELEGATIONS AU PRESIDENT PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE.....	17
10.	TRAVAUX DES COMMISSIONS.....	18
1)	Actions Sociales, Santé, Maison de santé – Mme Evelyne LEFEUVRE	18
2)	Développement Economique & Commerce – M. Rémi DURAND	19
3)	Finances – Mme Muriel CHAUVOT	19
4)	Environnement, Mobilité, Transition écologique – M. Jean BERTHAUD.....	19
5)	Communication, Tourisme, Culture et Patrimoine – Mme Hélène DHAMS.....	20
6)	Bâtiments, Travaux – M. Pascal DROUIN.....	20
7)	Aménagement de l'espace, Urbanisme – Mme Sylvie COSTA.....	20
8)	Voiries, Réseaux – M. Joël LELIEVRE	20
9)	Action Enfance Jeunesse – M. Claude MADEC-CLEÏ	20
10)	Eau & assainissement – M. Jean-Louis VERCRUYSEN	20

11) Actions sportives – M. Guy DUSOULIER.....	21
11. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.....	21
A. PROCHAINES RÉUNIONS DE BUREAU ET CONSEIL DE COMMUNAUTÉ POUR 2021.....	21

I. DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

1. FINANCES

A. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 : BUDGET PRINCIPAL (CC/2021/02/01)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, de/d' :

APPROUVER le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier de l'exercice 2020 du budget principal tel qu'il a été présenté,

AUTORISER le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**
 Pour :
 Contre :
 Abstention :

B. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 : BUDGET ANNEXE DU SPANC (CC/2021/02/02)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, de :

APPROUVER le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier de l'exercice 2020 du budget annexe du SPANC tel qu'il a été présenté,

AUTORISER le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**
 Pour :
 Contre :
 Abstention :

C APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 : BUDGETS ANNEXES DES ZAE ET DE L'OFFICE DU TOURISME (CC/2021/03/03, CC/2021/03/04, CC/2021/03/05, CC/2021/03/06, CC/2021/03/07, CC/2021/03/08)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, de/d' :

APPROUVER les Comptes de Gestion de l'exercice 2020 de Monsieur le Trésorier pour les budgets annexes des ZAE (budgets annexes des ZAE de Corbeilles, Ferrières, Fontenay, Dordives et de l'Office du Tourisme),

AUTORISER le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**
 Pour :
 Contre :
 Abstention :

D. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : BUDGET PRINCIPAL (CC/2021/02/09)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, de :

APPROUVER ET VOTER le Compte Administratif du budget principal 2020 de la CC4V,

AUTORISER le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

E. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : BUDGET ANNEXE DU SPANC (CC/2021/02/10)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, de/d' :

APPROUVER ET VOTER le Compte Administratif du budget annexe du SPANC de la CC4V.

AUTORISER le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

F. APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS POUR 2020 : BUDGETS ANNEXES DES ZAE ET DE L'OFFICE DU TOURISME (CC/2021/03/11, CC/2021/03/12, CC/2021/03/13, CC/2021/03/14, CC/2021/03/15, CC/2021/03/16)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, de/d' :

APPROUVER ET VOTER le Compte Administratif des budgets annexes des ZAE et de l'Office du Tourisme,

AUTORISER le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

G. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 : BUDGET PRINCIPAL (CC/2021/02/17)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, de/d' :

VALIDER l'affectation du résultat de fonctionnement net de la CC4V comme suit :

+ 7 739 439.95 € (R 002 - excédent de fonctionnement reporté)

+ 1 229 026.03 (R 001 - excédent investissement reporté)

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

H. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020 DU SPANC (CC/2021/02/18)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

AFFECTER le résultat d'exploitation comme suit :
+ 120 287.86 € (R 002 – report en exploitation)

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

I. AFFECTATION DES RESULTATS DES BUDGETS ANNEXES DES ZAE DE L'EXERCICE 2020 (CC/2021/03/19)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

AFFECTER le résultat d'exploitation pour chaque ZAE :

ZONES D'ACTIVITES	ZA "LA COLLINE" et "LES AILES" Dordives	ZA "LA PLAINE DE PUY LA LAUDE" Fontenay sur Loing	ZA "BOIS CARRE" Ferrières en Gâtinais	ZA DE L' "ECOPARC" Ferrières en Gâtinais	ZA "MOULIN CHEVALLIER" Corbeilles en Gâtinais
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE 2020	14 041,22	-41 883,33	0,00	0,00	0,00
Affectation au 1068	14 041,22				
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A REPORTER	0,00	-41 883,33	0,00	0,00	0,00

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

J. AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DU TOURISME DE L'EXERCICE 2020 (CC/2021/03/20)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

AFFECTER le résultat d'exploitation pour l'Office du Tourisme

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE 2020	-60 938,44
Affectation au 1068	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A REPORTER	-60 938,44

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

K. VERSEMENT DES CONTRIBUTIONS DE LA CC4V AUX ORGANISMES EXTERIEURS (CC/2021/03/21)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

VOTER les contributions 2021 aux organismes extérieurs, comme ci-dessous :

Organismes	Montants 2020	B.P 2021
Fondation du Patrimoine	600,00	600,00
Association des Maires du Loiret	660,00	700,00
Caue	3 177,30	3 200,00
ADCF	1 865,12	1 870,00
FAJ - Fonds d'Aide aux Jeunes	1 940,00	1 935,00
FUL - Fonds Unifié Logement	13 580,00	13 547,00
PETR	47 125,00	47 200,00
Ville et Métiers d'Art	800,00	800,00
Loiret Numérique		3 220,00
Total	69 747,42	73 072,00

AUTORISER le Président à signer tous documents relatifs à ce sujet.

Il est précisé que les dépenses sont inscrites au budget 2021 de la CC4V.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

L. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIVE ET SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIF AFFERENTE (CC/2021/03/22)

Mme Muriel CHAUVOT indique que l'association ESG a demandé une subvention complémentaire mais le montant sera versé sous forme de prestation et que la subvention pour l'amicale du personnel est suspendue dans l'attente d'un renouvellement de ses délégués.

M. DUSOULIER indique que 3 associations n'ont pas donné leurs dossiers, mais elle reste dans le tableau au cas où l'association reprendrait son activité suite au COVID

La subvention pour l'ASA Loiret Rallye est retiré du fait de l'annulation de la course.

Mme Sophie VRAI ne participe pas au vote car elle est présidente d'une association.

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

VOTER les subventions 2021 auprès des associations comme ci-dessous :

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS CC4V		
C/6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé		
Noms des associations	Montants 2020	Proposition B.P 2021
A.S.C. Foot Corbeilles	3 000,00	3 000,00
Ami Rand Corbeilles	200,00	500,00
Amicale Bouliste Corbeilles	500,00	500,00
Class'Jazz Corbeilles (anciennement ASC danse)	500,00	500,00

Club de Danse Corbeilles	600,00	600,00
Club Nautique Corbeilles	2 500,00	2 400,00
Collège Ferrières Association Sportive	5 700,00	3 700,00
Dynamic Sceaux	0,00	700,00
Entente Sportive Gâtinais - ESG	75 000,00	75 000,00
Gondreville Gymnastique	625,00	600,00
Gondreville Tir de l'Union	250,00	250,00
Gymnastique Entretien Corbeilles	300,00	300,00
Gymnastique Mignerette	350,00	350,00
Judo Club Corbeilles	1 900,00	1 600,00
Les Levolviques	250,00	250,00
Sceaux Cadence	485,00	485,00
Tennis Avenir Corbeilles	3 500,00	2 750,00
TOP SPIN 45	1 200,00	600,00
Foulées de Corbeilles	200,00	200,00
Courir à Mignerette	250,00	250,00
Challenge du Gâtinais	170,00	170,00
FC Cléry Rozoy le Vieil (1ère demande en 2020)	250,00	
sous-total F41 sports	99 730,00	95 205,00
Fonction 5 Interventions sociales et santé		
CIDFF Montargis	600,00	600,00
PORTAGE DE REPAS / ADAPAGE	7 000,00	7 000,00
Aides ménagères et à domicile	5 000,00	5 000,00
ALPEJ (auto-école sociale)	6 000,00	3 600,00
COLL FERRIERES FOYER SOCIO EDUC	1 300,00	0,00
Epicerie des Abeilles - Nelle Asso.		400,00
sous-total F 5 Interventions sociales et santé	19 900,00	16 600,00
Fonction 9 Economie - tourisme		
Gâtinais Emploi	2 000,00	2 000,00
Mission Locale A.I.J.A.M.	11 680,00	11 490,00
CFA Est-Loiret	4 800,00	5 000,00
sous-total Fonction 9	18 480,00	18 490,00

AUTORISER le Président à signer tous documents relatifs à ce sujet,

Décision du Conseil de Communauté : **MAJORITE (Mme Muriel CHAUVOT)**

Pour :

Contre :

Abstention :

M VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2021 (CC/2021/03/23)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

VOTER les taux d'impositions pour 2021 comme ci-dessous

C.F.E. 2021	21.27 % (Taux depuis 2011 = 20.61%)
T.H.	Supprimée et remplacée par une compensation de TVA
T.F.N.B.	1.78 %

AUTORISER le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

N. VOTE DU TAUX UNIQUE TEOM 2021 (CC/2021/03/24)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

VOTER un taux unique TEOM, au titre de l'année 2021, de 12.10 % pour la Communauté de Communes des Quatre Vallées et autoriser le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Il est précisé que la TEOM est versée par l'Etat à la CC4V qui la reverse au SMIRTOM.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

O. TAXE POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS-GEMAPI – FIXATION DU PRODUIT DE LA TAXE POUR L'ANNÉE 2021 (CC/2021/03/25)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

DÉCIDER d'arrêter le produit de la taxe pour la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations à la somme de 62 929.00 €,

AUTORISER le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire,

CHARGER le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux,

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

P. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL (CC/2021/03/26)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

APPROUVER ET VOTER le Budget Primitif 2021 par chapitre en Fonctionnement et par opération en Investissement

AUTORISER le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

Q. AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENTS (AP/CP) (CC/2021/03/27)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, de

VOTER le montant de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiement sur les terrains de tennis comme suit :

Montant global de l'AP : 197 644 € TTC

TERRAINS DE TENNIS OP 605 - AP/CP INITIALE N°1 2020/01			
Autorisation de programme		Crédits de paiement par an	
Libellé	Montant AP	Réalisé 2020	Prévu 2021
TENNIS	197 644 €	42 263 €	155 381 €

VOTER le montant de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiement sur le dojo comme suit :

2/3

Montant global de l'AP : 2 194 164 € TTC

DOJO DE FERRIERES OP 046 - AP/CP INITIALE N°1 2020/02			
Autorisation de programme		Crédits de paiement par an	
Libellé	Montant AP	Réalisé 2020	Prévu 2021
DOJO	2 194 164 €	56 608 €	2 137 556 €

VOTER le montant de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiement sur le musée de site de Sceaux comme suit :

Montant global de l'AP : 5 760 080 € TTC

MUSEE DE SITE DE SCEAUX OP 500 - AP/CP INITIALE N°1 2020/03					
Autorisation de programme		Crédits de paiement par an			
Libellé	Montant AP	Réalisé > 2020	Prévu 2021	Prévu 2022	Prévu 2023
MUSEE SCEAUX 2020/01	5 760 080 €	435 962 €	250 000 €	2 537 058 €	2 537 060 €

VOTER le montant de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiement sur la gendarmerie comme suit :

Montant global de l'AP : 1 175 275 € TTC

GENDARMERIE DE FERRIERES OP 607 - AP/CP INITIALE N°1 2020/04				
Autorisation de programme		Crédits de paiement par an		
Libellé	Montant AP	Prévu 2021	Prévu 2022	Prévu 2023
Gendarmerie LST / Logements	1 175 275 €	300 000 €	600 000 €	275 275 €

DIRE que les reports de crédits de paiement se feront sur les CP de l'année N+1 automatiquement,

PRECISER que ces AP/CP pourront être modifiées et ajustées si nécessaire,

AUTORISER le Président ou le Vice-Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

R. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE SPANC (CC/2021/03/28)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d'

APPROUVER ET VOTER le Budget Primitif 2021 du S.P.A.N.C. par chapitre,

AUTORISER le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

S. SPANC – REVERSEMENT DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT AU BUDGET PRINCIPAL DE LA CC4V – ANNÉE 2021 (CC/2021/03/29)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

APPROUVER le versement de frais de fonctionnement du S.P.A.N.C. à hauteur de 73 700 € au budget principal de la C.C.4.V pour l'année 2021.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

T. VOTE DES BUDGETS ANNEXES DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA CC4V 2021 (CC/2021/03/30), (CC/2021/03/31), (CC/2021/03/32), (CC/2021/03/33), (CC/2021/03/34)

M. BERTHAUD demande si les investissements de travaux des ZAE sont inclus dans le budget, Mme CHAUVOT explique que les dépenses passent en fonctionnement.

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

APPROUVER ET DE VOTER les budgets annexes des ZAE.

AUTORISER le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

U. VOTE DU BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DE TOURISME DE FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS ET DES QUATRE VALLÉES – ANNEE 2021 (CC/2021/03/35)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

APPROUVER ET VOTER le budget annexe de l'Office de Tourisme tel que présenté,

AUTORISER le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

V. ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS SPORTIFS : REVERSEMENT AUX COMMUNES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION POUR L'ANNEE 2020 (CC/2021/03/36)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

ACCEPTER le reversement aux communes, conformément au tableau,

AUTORISER le Président à signer les conventions avec les Communes concernées, à mandater les dépenses et l'autoriser à mettre en œuvre toutes les autres formalités administratives.

Il est précisé que les crédits sont inscrits au BP 2021 de la CC4V.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

2. COMMUNICATION – TOURISME – CULTURE & PATRIMOINE

A. FONDS DE CONCOURS : ATTRIBUTION AUX COMMUNES POUR LA MISE EN VALEUR DU PETIT PATRIMOINE (CC/2021/03/37)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

DECIDE d'attribuer un fonds de concours **d'un montant de 8 762,37 € à la commune de Villevoques** pour la rénovation de la couverture de l'église et un fonds de concours **d'un montant de 900 € à la commune de Courtempierre** pour la restauration du monument aux morts,

PRECISER que ces dépenses sont inscrites au BP 2021 de la CC4V,

AUTORISER le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

B. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET AUX ASSOCIATIONS (CC/2021/03/38)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

VERSER une subvention de 206 € à l'association Pleins Jeux,

AUTORISER le Président à signer tout document relatif à cette affaire

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

3. AMENAGEMENT DE L'ESPACE – URBANISME

A. SECOND ARRÊT SUR LE PROJET D'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA CC4V

REPORTER au prochain conseil

B. AVIS SUR LE PROJET DE PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS DE LA COMMUNE DE FERRIERES EN GATINAIS

REPORTER au prochain conseil

C. PRISE DE COMPETENCE MOBILITE/MODIFICATION DES STATUTS (CC/2021/03/39)

M. NERAUD précise que les Communauté de Communes de la 3 CBO et Canaux et Forêt ont déjà opté pour la compétence.

Mme BERNARD se demande pourquoi la CC4V doit voter alors que c'est le PETR qui prend la compétence.

M. LARCHERON explique que c'est la CC4V qui prend la compétence, et qu'elle délèguera éventuellement au PETR une partie de la compétence.

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

PRENDRE la compétence mobilité, possibilité offerte par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019. La communauté de communes des quatre vallées deviendra ainsi Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) au 1^{er} juillet 2021 et pourra après diagnostic et étude des enjeux propres à son territoire proposer des services et solutions de mobilité adaptés aux besoins de ses habitants.

MODIFIER les statuts de la communauté de communes des quatre vallées en y ajoutant la compétence facultative d'organisation de la mobilité.

PRECISER à la Région Centre-Val de Loire que la communauté de communes des quatre vallées ne souhaite pas demander le transfert des services Rémi organisés actuellement par la Région sur son ressort territorial (services de transport scolaire, services réguliers de transport public et services à la demande de transport public).

SOLLICITER les communes membres de la communauté de communes conformément à l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales afin qu'elles se prononcent au sujet de cette modification statutaire.

PRECISER aux communes que sans réponse de leur part dans un délai de 3 mois à compter de la notification de la délibération du conseil communautaire, leur décision sera réputée favorable.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

D. PARTENARIAT DES MISSIONS AVEC SOLIHA LOIRET : MISSION D'ANIMATION ET D'INFORMATION POUR 2021 : OPERATIONS « FAÇADES » ET « AMELIORATION THERMIQUE » – PROPOSITION DE RECONDUCTION DU DISPOSITIF EN 2021 (CC/2021/03/40)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

VALIDER les propositions, afin de confier à SOLIHA Loiret, la mission d'animation, d'information et de suivi, pour l'année 2021, des actions en faveur des économies d'énergie (dispositif « Habiter Mieux ») et de rénovation des façades, aux conditions définies ci-avant,

ACCEPTER le financement du dispositif « Habiter Mieux » de 250 € et le reliquat de l'ingénierie à hauteur de 100 €, soit un maximum de 350 € par dossier, dans la limite de 5 dossiers,

ACCEPTER les conditions d'octroi des subventions pour la réhabilitation des façades, dans la limite de 3 dossiers

AUTORISER le Président ou le Vice-Président délégué à signer le contrat correspondant avec SOLIHA Loiret – 4, rue de Patay – 45000 ORLEANS – et tout autre document nécessaire au bon déroulement de l'opération.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

4. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - COMMERCE

A. RETROCESSION AU PROFIT DE LA SARL GOLF DE VAUGOUARD D'UNE PORTION DE LA VOIE CV21 DESTINEE A ETRE DECLASSEE (CC/2021/03/41)

Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

ACCEPTER la rétrocession au profit de la CC4V de la portion du CV21 cadastrée 2053 feuille B2 section O2 de 4261 m² sur Fontenay sur Loing et cadastrée YE 75 de 3478 m² sur Ferrières en Gâtinais à l'euro symbolique,

ACCEPTER la cession à l'euro symbolique des deux portions à la SARL Le golf de Vaugouard dans le cadre du protocole d'échange de terrains pour la réalisation de la ZAC Ecoparc, lorsque la nouvelle route sera construite,

CHARGER l'office notarial SCP Costa-Bauchy de rédiger l'acte de rétrocession et d'échange,

AUTORISER le Président à signer les actes afférents.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

B. AIDES AUX ENTREPRISES – 2EME CONFINEMENT (CC/2021/03/42)

M. BERTHAUD indique que la SARL O'DURO sur Dordives est en grande difficulté, il demande qu'une aide lui soit attribué.

Mme CHAUVOT dit qu'il sera ajouté 1000€ pour cette entreprise.

M. LARCHERON est favorable mais explique qu'il est indiqué que les aides ne doivent pas être versées aux entreprises qui sont en difficulté car cette entreprise peut éventuellement fermer au bout de 6 mois.

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

APPROUVER la mise en place de ce dispositif,

VALIDER les aides aux entreprises,

INDIQUER que les montants sont inscrits au BP 2021.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

5. PETITE ENFANCE – ENFANCE JEUNESSE

A. CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE ENTRE LA CAF ET LA CC4V - LANCEMENT DU DIAGNOSTIC RELATIF A LA MISE EN PLACE DE LA CONVENTION SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL (CC/2021/03/43)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

ENGAGER la démarche de l'élaboration de la Convention Territoriale Globale,

REALISER le diagnostic relatif à la mise en place de cette convention avec les partenaires, et principalement la Caisse d'Allocations Familiales,

AUTORISER le Président ou le Vice-président, à signer tout document relatif à cette affaire.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

6. RESSOURCES HUMAINES

A. SUPPRESSION DE POSTES (CC/2021/03/44)

Mme LAMIGE-ROCHE demande pourquoi le poste de maitre-nageur est supprimé alors qu'il est espéré une ouverture des piscines le dimanche.

M. LARCHERON explique que l'on ne supprime pas le maitre-nageur mais un poste qui avait été ouvert mais non pourvu. Actuellement il y a 4 maitres-nageurs, recruté par la CC4V.

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

- **VALIDER** la suppression des postes,

- **MODIFIER** en conséquence le tableau des effectifs,

- **AUTORISER** le Président à signer tout document relatif à cette affaire

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

B. APPROBATION DU NOUVEAU TABLEAU DES EFFECTIFS (CC/2021/03/45)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

MODIFIER le tableau des emplois,

INSCRIRE au budget les crédits correspondants,

AUTORISER le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

C. RECRUTEMENT D'UN CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC) AU SERVICE TECHNIQUE (CC/2021/03/46)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

APPROUVER la création d'un poste dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi Compétences dans les conditions indiquées,

AUTORISER le Président à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement,

INSCRIRE les crédits correspondant au budget.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

D. APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ENTRE LA CC4V ET LA VILLE DE FERRIERES EN GATINAIS (CC/2021/03/47)

M. BERTHAUD demande pourquoi ce n'est pas un poste à temps complet et se pose la question du fonctionnement des services si l'agent est à 80 % à la CC4V et les 20% restant à la mairie de Ferrières.

M. LARCHERON indique que l'agent a de l'expérience dans son poste et que cela lui permet de se dégager du temps pour suivre la DGA de Ferrières.

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

APPROUVER la mise à disposition d'un agent de la CC4V auprès de la Ville de FERRIERES EN GATINAIS,

AUTORISER le Président à signer la convention et tout document y afférant.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

E. MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) INDEMNITE DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE (IFSE) ET COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA) (CC/2021/03/48)

Le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, d' :

METTRE A JOUR l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise dans les conditions indiquées ci-dessus,

INSTAURER le complément indemnitaire annuel dans les conditions indiquées ci- dessus,

PREVOIR la possibilité du maintien à titre individuel, aux fonctionnaires concernés, de leur montant antérieur plus élevé en application de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984,

AUTORISER le Président à fixer par arrêté individuel les montants de l'IFSE et du CIA aux agents concernés dans le respect des dispositions fixées ci-dessous ;

PRECISER que les agents appartenant aux cadres d'emploi non concernés par le RIFSEEP perçoivent les primes et indemnités qui leur sont respectivement affectés selon les dispositions antérieures,

PRECISER que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1^{er} avril 2021. Les dispositions antérieures, instaurant le régime indemnitaire sont abrogés pour les cadres d'emplois concernés par la présente délibération,

PREVOIR de délibérer ultérieurement pour fixer les plafonds d'IFSE et de CIA des cadres d'emplois n'ayant pas encore fait l'objet d'arrêtés de transposition à ce jour,

REVALORISER les primes et indemnités automatiquement dans les limites fixées par les textes de référence,

INSCRIRE les crédits correspondants dans les limites fixées par les textes de référence et inscrits chaque année au budget.

Décision du Conseil de Communauté : **UNANIMITÉ**

Pour :

Contre :

Abstention :

8. AFFAIRES DIVERSES NON SOUMISES À DÉLIBÉRATION – Information du Conseil

A. DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 5211-10 DU CGCT : DELEGATIONS AU PRESIDENT PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

21/03 du 27 janvier 2021	Signature de l'avenant de prolongation du marché de site de Sceaux
21/04 du 1^{er} février 2021	Instauration de la régie taxe de séjour
21/05 du 1^{er} février 2021	Signature de l'avenant n°1 avec l'entreprise SARL REDON pour le Musée du Verre
21/06 du 1^{er} février 2021	Signature de l'avenant n°1 avec l'entreprise SARL BETHOUL pour les menuiseries intérieures bois au Musée du Verre
21/07 du 1^{er} février 2021	Signature de l'avenant n°1 avec l'entreprise SAS SUD METALLERIE pour les menuiseries aluminium au Musée du Verre
21/08 du 1^{er} février 2021	Signature de l'avenant n°1 avec l'entreprise SAS BORDILLON pour les travaux d'étanchéité au Musée du Verre
21/09 du 1^{er} février 2021	Signature de l'avenant n°1 avec l'entreprise SAS ISOLUX pour l'isolation au Musée du Verre
21/11 du 12 mars 2021	Signature de l'avenant 1 avec l'entreprise EIFFAGE ENERGIE pour l'installation de prises électriques supplémentaires au Dojo de Ferrieres

10. TRAVAUX DES COMMISSIONS

1) Actions Sociales, Santé, Maison de santé – Mme Evelyne LEFEUVRE

Vaccination : A ce jour 300 places ont été proposées par Montargis dont 100 proposées dans l'urgence (le vendredi 5 mars pour le samedi 6 mars) et de nouvelles listes ont été enregistrées.

La prochaine vaccination est prévue le 2 avril à Montargis pour les personnes de 70 ans et plus.

Elle précise que Ferrières, Dordives et Fontenay fixent directement les rendez-vous aux administrés suivant le planning envoyé par la CC4V.

Concernant le centre de vaccination itinérant, 60 places proposées par le Département au Gymnase de Ferrières (1^{ère} injection le 23 février, la 2^{ème} le 23 mars). Remerciements aux membres de la commission qui ont été présent pour aider les usagers et faciliter le travail de l'équipe du Département. Le vaccin administré était le Pfizer. Une collation a été distribuée après l'injection.

Mme LEFEUVRE demande à toutes les communes de faire parvenir la liste des personnes volontaires à Mme BOUQUET et à elle-même, afin d'être réactif à la prochaine campagne de vaccination. Elle précise que Mme Bouquet est très disponible, y compris le week-end.

Un courrier de réponse de la Préfecture est arrivé à la CC4V concernant la proposition d'ouvrir de nouveaux centres de vaccination. Pour le moment, le nombre de vaccins ne permet pas d'envisager d'ouverture de centre de vaccination.

Centre de santé : Une présentation est prévue début avril avec le programmiste AVENSIA et la commission santé, les professionnels de santé seront également concernés pour avoir un retour sur leurs demandes.

La commission actions sociales s'est réunie le 15 février pour évoquer les subventions proposées au budget.

Auto-école sociale : 4 personnes de la commission se sont proposées pour faire passer les entretiens aux candidats, la directrice de l'association a été informée.

EHPAD Dordives : Le Conseil d'administration de l'EHPAD de Dordives a eu lieu le 23 février, présidé par M. BERTHAUD. Une nouvelle directrice est arrivée, nous avons été informés des soucis au sein de la structure (manque de chauffage dans 10 chambres alors que le remplacement de la chaudière a été réalisé il y a quelques années, c'est un manque à gagner), M. NERAUD a diligenté les services du Département afin de remédier rapidement aux travaux qui auraient dû être réalisés. Il conviendra de faire un état des lieux pour optimiser au mieux l'EHPAD des Hirondelles. M. BERTHAUD indique que suite à l'intervention de M. NERAUD,

une réunion a eu lieu et les travaux devraient commencer prochainement. Il rajoute que la santé financière de l'EHPAD n'est pas catastrophique, les travaux ont été budgétés et seront lissés sur plusieurs années.

Pôle santé Corbeilles : Le 10 mars, Mme LEFEUVRE, Mme BRUZI et M. RALL, coordinateur du Contrat Local de Santé, ont visité le lieu destiné à accueillir le cabinet médical, en annexe du centre de santé de Ferrières pour recevoir le médecin et le secrétariat. Il y a des travaux de réhabilitation à prévoir dans le local. Le 30 mars, M. RALL nous rendra compte des possibilités de réhabilitation.

2) Développement Economique & Commerce – M. Rémi DURAND

Des démarches ont été entreprises concernant la friche industrielle sur l'ancien terrain militaire de Gondreville qui sont destinés à un projet de parc photovoltaïque. La CC4V été contacté par 2 entreprises qui souhaitent s'implanter sur cette zone.

3) Finances – Mme Muriel CHAUVOT

Mme CHAUVOT n'a rien à ajouter.

4) Environnement, Mobilité, Transition écologique – M. Jean BERTHAUD

M. BERTHAUD annonce les dates des prochaines réunions de commissions :

- 6 avril : boucles à vélo, débat avec plusieurs commissions,
- 13 avril : présentation d'un fournisseur d'énergie déjà venu au PETR.

M. BERTHAUD émet un avis positif sur le fait que le PETR ? outil au service des élus et intercommunalités, avec une vision d'ensemble, puisse proposer ce type de projets. Le choix final revient aux communes sur ces thématiques de l'énergie.

M. BERTHAUD remercie M. LARCHERON pour l'envoi du rapport de la réunion qui s'est tenu en Préfecture au sujet des implantations d'énergies renouvelables sur le territoire intercommunal. Cette démarche était importante afin que la Préfecture prenne la mesure des différents projets sur le secteur.

M. LARCHERON rappelle que cette réunion avait été demandée par les membres de la commission environnement, transition écologique, et qu'il a transmis à l'ensemble des élus la synthèse que Mme BRUZI a fait des échanges qui ont duré plus d'une heure et demi, avec les trois sujets qui ont été évoqués, à savoir les éoliennes, les méthaniseurs et les panneaux photovoltaïques.

Cela a permis de préciser pour la plupart des projets, et les éoliennes notamment, que les services de l'Etat ne sont informés des démarches qu'au moment du dépôt de l'autorisation en Préfecture, et non dès le début des contacts qui peuvent être pris avec les propriétaires fonciers.

Le secrétaire général de la Préfecture a été très clair sur le sujet des éoliennes au niveau des recours : si la Préfecture s'oppose au projet d'éolienne, elle a un recours de la part du développeur, et si elle accepte le projet, elle a des recours de la population. Etant donné qu'il s'agit des directives de l'Etat, la Préfecture a un devoir de neutralité et de strict respect de la loi dans le cadre de l'instruction des dossiers. Des consensus peuvent avoir lieu avec les développeurs, qui acceptent dans certains cas de décaler les machines, comme ce fût le cas pour Treilles avec un retrait à 700 mètres des habitations.

M. LARCHERON explique que l'énergie éolienne est une hérésie économique mais les élus sont obligés de faire avec. Le point positif concerne les retombées économiques pour la commune et la communauté de communes qui permettront lorsqu'elles arriveront, de se doter de nouveaux services, et de compenser les baisses de CVAE et des dotations de l'Etat. M. LARCHERON indique qu'il se tient à disposition des élus pour échanger et que s'il y avait de nouvelles questions, il pourra à nouveau être le porte-parole auprès de la Préfecture.

M. LARCHERON indique qu'il a eu un contact avec un porteur de projet de méthanisation qui voudrait présenter le projet à la commission transition écologique.

M. BERTHAUD précise que la démarche de rencontre des élus locaux avant la mise en place du projet est positif.

M. BERTHAUD rappelle que le service Eco Habitat du PETR a proposé une permanence dans les communes de la CC4V, cela débutera à Ferrières. Il sera envisagé de faire tourner cette permanence sur d'autres communes de la CC4V ensuite. La municipalité de Dordives souhaite former un agent qui puisse faire le relais sur ces thématiques de la rénovation énergétique et qui puisse venir en appui du service Eco Habitat du PETR. Cette expérience pourra inciter les communes pôles relais à envisager la formation d'un agent communal à cette thématique.

5) Communication, Tourisme, Culture et Patrimoine – Mme Hélène DHAMS

Mme DHAMS fait le point sur les dossiers de sa commission :

- ◆ Eco Tourisme : rencontre repoussée en mai
- ◆ Visite des entreprises à mettre en place en automne
- ◆ Signature de la convention des maisons éclusières
- ◆ Déplacement des agents MMA dans des lieux situés sur le territoire de la CC4V
- ◆ Musée du Verre : 2 élus appuieront la responsable du musée pour que les décisions soient appliquées auprès des prestataires.
- ◆ Projet théâtre itinérant en août 2022
- ◆ Travaux sur la refonte du règlement d'attribution des subventions aux communes
- ◆ Recrutement d'un chargé de communication en cours mais pas de CV concluants

6) Bâtiments, Travaux – M. Pascal DROUIN

- ◆ Construction du Dojo : le chantier se déroule bien, livraison en automne
- ◆ Prise de contact pour les travaux dans l'ancienne trésorerie pour réaliser 11 bureaux
- ◆ Devis pour la remise en état des préfabriqués pour accueillir la structure jeunesse et PIJ
- ◆ Musée du Verre : quelques soucis sur le déroulé du chantier (électricité, scénographie)
- ◆ Mme DHAMS s'interroge sur la disparition du montant de 50 000€ consacré à la scénographie, annoncé par la commune de Dordives. M. BERTHAUD explique qu'il s'est aperçu que la commune ne pourra pas récupérer la TVA d'une part et d'autre part, l'assurance a mis en place un « dédit »

7) Aménagement de l'espace, Urbanisme – Mme Sylvie COSTA

8) Voiries, Réseaux – M. Joël LELIEVRE

Etude Enedis sur l'Eco parc

Le comité de pilotage a indiqué que l'entreprise Vinci émet un avis défavorable au raccord avec le rond-point, ainsi que les services du Département.

M. LARCHERON s'étonne de la position des services du Département, car ce sont les mêmes services qui ont proposé ce tracé.

9) Action Enfance Jeunesse – M. Claude MADEC-CLEÏ

Ouverture des nouvelles structures Jeunesse sur Dordives, Corbeilles et le PIJ par la CC4V.

10) Eau & assainissement – M. Jean-Louis VERCRUYSEN

Commission le 5 mai

Etude du rétroplanning pour le transfert de la compétence eau et assainissement.

11) Actions sportives – M. Guy DUSOULIER

Retard dans les petits travaux

Convention signée pour le tennis de Mignères mais pas d'utilisation des tennis.

Fermeture piscine, gymnase de Corbeilles à cause d'un arrêt de travail. A voir pour effectuer le remplacement et éventuellement avoir recours aux services municipaux de Corbeilles.

11. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

A. PROCHAINES RÉUNIONS DE BUREAU ET CONSEIL DE COMMUNAUTÉ POUR 2021

Les dates suivantes sont à titre d'information, elles sont susceptibles de changer.

- ❖ **Lundi 10 mai 2021 à 14h30 : Bureau reporté au 17 mai**
- ❖ **Jeudi 20 mai 2021 à 19h30 : Conseil Communautaire reporté au 27 mai**

- ❖ **Lundi 28 juin 2021 à 14h30 : Bureau**
- ❖ **Jeudi 8 juillet 2021 à 19h30 : Conseil Communautaire**

- ❖ **Lundi 20 septembre 2021 à 14h30 : Bureau**
- ❖ **Jeudi 30 septembre 2021 à 19h30 : Conseil Communautaire**

- ❖ **Lundi 25 octobre 2021 à 14h30 : Bureau**
- ❖ **Jeudi 4 novembre 2021 à 19h30 : Conseil Communautaire**

- ❖ **Lundi 6 décembre 2021 à 14h30 : Bureau**
- ❖ **Jeudi 16 décembre 2021 à 19h30 : Conseil Communautaire**

Fin de la séance à 21h45